



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Ecole Internationale des Sciences Avancées et du Management

Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE)

MP2I (Mathématiques, Physique, Ingénierie et Informatique) / MPI/MPI (Mathématiques, Physique et Informatique)*



Programme de Langues vivantes étrangères

I- Cycles de formation

Les classes préparatoires aux grandes écoles préparent, en 2 ans, les étudiants aux concours d'entrée dans les grandes écoles et les écoles d'ingénieurs. Ces classes, qui font partie du pôle supérieur de lycées français, sont accessibles avec un baccalauréat ou un niveau équivalent, après acceptation du dossier par le chef d'établissement.

Nous proposerons des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE)

1. Filière 1 :

- *MP2I (Mathématiques, Physique, Ingénierie et Informatique) – 1^{ère} année*
- *MPI/MPI* (Mathématiques, Physique et Informatique) – 2^{ème} année*
- *MP/MP* (Mathématiques et Physique) – 2^{ème} année*

II- Objectifs

Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) MP2I/MPI/MP ont pour fonction d'accroître le niveau des connaissances des bacheliers dans différents champs disciplinaires de manière à les rendre aptes à suivre une formation en grande école dans les filières scientifiques. Chaque filière est subdivisée en voies.

Pour chaque voie d'étude, un programme national d'études est fixé par arrêté, après élaboration en co-partenariat avec les grandes écoles. Ces connaissances sont évaluées par les concours qu'organisent les grandes écoles.

Au terme de ces formations, les étudiants qui n'intègrent pas une grande école peuvent poursuivre leurs études à l'université.

III- Langues vivantes étrangères (1ère et 2ème année)

L'étude des langues vivantes étrangères dans toutes les classes préparatoires scientifiques, quelle que soit la filière choisie par l'étudiant, a comme objectifs :

- d'affermir les compétences de l'enseignement du second degré sur le double plan linguistique et culturel ;
- de conduire les étudiants à acquérir un niveau plus élevé de compréhension et d'expression, tant à l'écrit qu'à l'oral, et à consolider une méthodologie pour un apprentissage de la langue en profondeur ;
- d'assurer la mise en place des repères culturels indispensables à la connaissance de la civilisation et de la culture des pays étrangers, de façon à éclairer les situations contemporaines.
- Pendant les années de formation, on veillera à développer chez les étudiants les compétences suivantes :
- comprendre le sens précis de textes d'origine et de nature variées, relativement longs et complexes, portant plutôt sur des questions contemporaines en lien direct avec la langue étudiée, en comprendre le contenu, la structure et la fonction (informative, argumentative, explicative, etc.), en percevoir les enjeux dans une perspective propre à l'aire linguistique concernée, en saisir le sens explicite ou implicite et les

connotations culturelles (humour, politesse, registre de langues, etc.). Pour favoriser cette compréhension fine, on veillera à diversifier les types d'exercices : commentaire, confrontation de points de vue, synthèse, traduction ;

- comprendre un locuteur natif s'exprimant clairement à un débit normal et poursuivant une argumentation, même complexe, sur un sujet général en lien direct avec l'aire linguistique concernée. On veillera pour l'entraînement à cette compréhension, à avoir recours à des documents authentiques (enregistrements audios ou vidéos sur toutes formes de supports) ;
- s'exprimer dans une langue correcte, avec fluidité et authenticité (en respectant les codes et registres spécifiques de la langue orale), de façon claire et efficace, pour développer un point de vue nuancé. Se montrer capable d'auto-correction ;
- participer à une conversation avec aisance et spontanéité, en adoptant un registre et en obéissant aux codes sociolinguistiques appropriés à la situation de communication ;
- rédiger un rapport ou un essai dans une langue correcte, de manière claire, détaillée et structurée, sur une grande gamme de sujets, pour développer un point de vue, exposer une argumentation et donner une opinion, en respectant les codes et registres spécifiques de la langue écrite.
- Il convient de rappeler que, bien que prenant place dans ce cadre général, le premier semestre de la première année aura une fonction bien particulière, dont l'objectif essentiel est l'homogénéisation du niveau des étudiants. Pour cela, les premiers mois devront être axés sur :
 - l'accès à une compréhension fine et non seulement globale, à l'écrit comme à l'oral,
 - l'acquisition d'une expression maîtrisée et adéquate,
 - l'acquisition d'une méthode solide pour chaque exercice proposé.